

Formation à l'admissibilité du 2^{ème} concours 2025

Brochure détaillée

La formation ISP au 2^{ème} concours de l'ENM (admissibilité) se compose principalement de polycopiés (I), de cours (II) et de concours blancs (III). A cela se rajoutent les « plus » de l'ISP (IV).

I - Les supports polycopiés

Ils sont remis à jour tous les ans et recouvrent l'intégralité du programme sous forme de fiches de cours (optique concours ENM).

Les polycopiés sont adressés en version papier et envoyés par voie postale selon le calendrier suivant :

Culture Générale tome 1	Dès l'inscription
Culture Générale tome 2	1 ^{er} octobre
Civil tome 1 (obligations)	15 juin
Civil tome 2 (procédure civile)	15 juin
Civil tome 3 (droit des personnes et de la famille)	1 ^{er} octobre
Civil tome 4 (biens et contrats spéciaux...)	1 ^{er} octobre
Pénal tome 1 (droit pénal général)	15 juin
Pénal tome 2 (droit pénal spécial)	15 juin
Pénal tome 3 (procédure pénale)	15 juin
Synthèse	15 juin

Vous pouvez, si vous le préférez, venir les chercher sur place dans notre centre 18 rue de Varenne 75007 Paris.

Les polycopiés ne sont pas envoyés par voie dématérialisée.

En raison de problèmes postaux récurrents les polycopiés ne sont pas envoyés hors métropole française. Si vous résidez en Outre-Mer ou à l'étranger merci de nous contacter.

II - 187 heures de cours

Tous les cours sont proposés en Live par Zoom et sont ultérieurement (sous 72 heures maximum) accessibles en vidéo. Chaque préparateur peut ainsi suivre le cours en direct et poser ses questions aux enseignants.

Les cours sont proposés les samedis matin, de 9 h à 13 h, du 4 janvier au 9 mai 2025.

Séminaire d'intégration

Les samedi 16 et dimanche 17 novembre, l'ISP organise à Paris un séminaire d'intégration : correction des annales ENM du concours de mai 2024, bases méthodologiques, organisation du travail pour les mois à venir.

Ce séminaire peut être suivi :

- en présentiel à Paris (y compris pour les élèves des sessions de province ou 100 % en distanciel), en direct ;
- en Live par Zoom ;
- ou en replay à partir du 20 novembre.

Répartition par matière des 187 heures cours

52 heures en Culture Générale
52 heures en Droit civil et procédure civile
52 heures en en Droit pénal et procédure pénale
15 heures en synthèse

25 heures de cours (organisation, technique d'apprentissage, divers...) et de Webinaires (rencontre avec des magistrats, des auditeurs de justice, techniques de mémorisation...)

III - Les concours blancs (CB)

Répartition des CB par matière

26 sujets sont proposés que vous pourrez traités librement aux dates de votre choix.

Matière	Nombre d'épreuves proposées
Culture Générale (dissertations)	7
Civil (cas pratiques)	6
Pénal (cas pratiques)	6
Synthèses de dossier	7
	26 concours blancs

Le délai de correction de chaque copie est de douze jours ouvrables maximums. Chaque copie est corrigée individuellement et un corrigé-type est proposé pour chaque sujet.
Il est possible de récupérer le corrigé-type sans déposer de copie.

Modalités de réalisation des CB

Pour être corrigée, votre copie doit être scannée (manuscrite ou non) et déposée sur la plateforme dans votre espace réservé.

Un exemple de copie concours vierge à imprimer est à votre disposition dans votre espace réservé.
Vous avez la liberté de faire les CB en présentiel (à Paris) ou chez vous.

Il est conseillé de faire un maximum d'entraînement pour progresser. Lorsque tous les concours blancs proposés ont été réalisés, il est possible (et souhaitable) de faire des devoirs supplémentaires dans chaque matière.

Les premiers sujets de concours blancs vous sont communiqués en juillet ; vous pourrez alors les traiter. Les copies peuvent être rendues aux dates de votre choix, mais nous pouvons vous aider à organiser un calendrier optimal.

IV - Les locaux de l'ISP

Nos locaux sont situés 18, rue de Varenne à Paris (75007). Des salles de travail sont disponibles du lundi au samedi (hors jours fériés).

V - Les enseignants

Le corps professoral est composé de magistrats judiciaires, de commissaires de police, de Hauts Fonctionnaires (Cour des comptes et Sénat) et d'enseignants.

Les correcteurs de copies de concours blancs sont essentiellement des magistrats.

Matière	Nom de l'enseignant
Culture Générale	JB Crabières et S. Hammal
Matière Civile	J. Berrebi et F. Touret
Matière pénale	O. Bachelet, H. Hamouda et G. Martin-dit-Neuvile
Synthèse	P. Mazet

Il est possible de correspondre avec les enseignants par mail (dès le séminaire de novembre 2024).

VI - Les plus de l'ISP

a) **Un programme pédagogique individuel** peut être établi avec le directeur de la formation, à votre demande, dès votre inscription (par téléphone ou à l'ISP Paris) ou plus tard.

Si vous le souhaitez un suivi personnel individuel régulier ou ponctuel vous est également proposé toute l'année.

b) Il est possible et conseillé de faire **des devoirs supplémentaires**, sans limitation, en plus des 26 CB. C'est en rédigeant que l'on se corrige et que l'on progresse.

La priorité reste cependant à la rédaction des sujets de concours blancs que l'ISP vous propose. Une fois ces concours blancs réalisés, vous pourrez demander aux enseignants des sujets de devoirs supplémentaires que vous leur enverrez pour une correction individuelle.

c) Vous pourrez correspondre avec les enseignants par mail (à partir du séminaire de novembre 2024).

d) Les locaux de l'ISP à Paris vous offrent la possibilité de faire tous les **CB en présentiel**. Pour les derniers CB, en avril, un regroupement en amphi de tous les élèves à une même date est proposé afin de réaliser les épreuves en temps réel et dans les strictes conditions du concours.

e) **Des salles de travail** (+ cuisine) sont à la disposition de tous les élèves dans notre centre parisien rue de Varenne du lundi au samedi (hors jours fériés).

VII - Tarifs, inscriptions

Le tarif pour le concours de 2025 est de 2 500 €. Ce tarif comprend l'intégralité de la formation à l'admissibilité.

Le paiement peut se faire entre une et dix mensualités sans frais.

Une formation pour l'admission sera proposée ultérieurement (polycopiés en juin 2025, cours en Live en juillet 2025, simulations orales individuelles entre août et novembre 2025).

Les inscriptions pour la formation à l'admissibilité du concours interne se font uniquement en ligne sur ce site.

La Prépa ISP avec son antériorité de 40 ans et ses milliers de magistrats formés, est habilitée à percevoir le règlement de la formation par le CPF (pour les agents de l'Etat en activité). Nous vous conseillons de prendre contact avec votre hiérarchie.

VIII - Devis, facture et convention de stage

Si vous avez besoin d'un devis détaillé (en particulier si vos RH vous le demandent afin d'actionner votre CPF), adressez-nous votre demande par mail en précisant vos nom, prénom, adresse courrier ainsi que le concours passé et l'année de ce concours.

Merci de nous préciser également si vous souhaitez un devis pour l'admissibilité ou l'admissibilité **plus** l'admission.

Adresse pour demander un devis : stephanie.pinheiro@prepa-isp.fr

Dès votre inscription validée, vous aurez accès à une facture et à un certificat d'inscription générés directement sur votre espace réservé.

L'ISP peut vous délivrer des conventions de stage pour toute la période d'inscription à la formation.

IX - Certificat d'assiduité

Un certificat d'assiduité peut vous être demandé par l'autorité vous octroyant une bourse ou une aide financière...

Ce certificat vous sera délivré par l'ISP **sous condition** d'un travail régulier et sérieux (suivi des cours, réalisation des concours blancs...).

Il vous faudra en faire la demande au responsable de formation.



Attention : si les cours ne sont pas suivis très régulièrement et si les concours blancs ne sont pas réalisés, l'ISP ne pourra pas vous délivrer de certificat d'assiduité.

N'hésitez pas à nous contacter.